

SEMAINE RELIGIEUSE

DE

QUÉBEC

ET

BULLETIN DES ŒUVRES

DE

L'ACTION SOCIALE CATHOLIQUE

ABONNEMENTS :

Canada : \$1.00. — Ville de Québec, États-Unis, et Pays
de l'Union postale, \$1.50 (7 fr. 50).
Doivent être payés d'avance.

Manuscrits, communications et abonnements doivent être adres-
sés à LA SEMAINE RELIGIEUSE, 103, rue Ste-Anne, Québec.

LA SEMAINE RELIGIEUSE DE QUÉBEC est publiée par l'Action
Sociale Catholique, propriétaire, et est imprimée au No 103, rue
Ste-Anne, Québec, par *L'Action Sociale Limitée*.

Imp. par L'ACTION SOCIALE LIMITÉE 103, rue Sainte-Anne, Québec.

VIN SAINT-NAZAIRE

Archevêché de Québec, 1er août 1905.

Après m'être assuré que la fabrication du vin de messe dit de SAINT-NAZAIRE, vendu par la maison A. TOUSSAINT & CIE, se fait toujours sous la surveillance immédiate d'un prêtre compétent, je n'hésite pas, sur le rapport de ce dernier, à renouveler l'approbation que j'ai déjà donnée à ce vin liturgique dans ma circulaire du 1er mars 1897.

† L.-N., ARCH. DE QUÉBEC.

« Les vins importés, même avec les meilleures recommandations, ne nous mettront jamais à l'abri de toute inquiétude.

« ... Messieurs A. Toussaint & Cie ont établi à Québec une fabrique spéciale de vin de messe. Comme témoignage de ma satisfaction et pour assurer le succès d'une entreprise si importante pour le clergé, j'ai chargé un de mes prêtres de surveiller la fabrication des vins liturgiques de cette maison ; sur le rapport très favorable de cet ecclésiastique, je n'hésite pas à le recommander de nouveau à messieurs les curés du diocèse.

« Si nous arrivons à fabriquer au pays tout notre vin de messe, ce sera un grand soulagement pour tous les prêtres. »

Depuis la mort de Mgr Laflamme, M. l'abbé Ph. J. Fillion a été chargé de surveiller la fabrication de nos vins liturgiques, et cela à la demande expresse de Monseigneur l'Archevêque de Québec.

A. TOUSSAINT & CIE

ÉGLISE SAUVÉE du FEU



Les bardeaux et lambris ASBESTOSLATE protègent ABSOLUMENT du feu, les édifices—petits et grands,—sous tous les climats, et de plus, leur donnent une apparence jolie et attrayante. Ils durent aussi longtemps que la pierre, coûtent moins cher d'achat, ne coûtent rien pour l'entretien.

TÉMOIGNAGE D'UN PRÊTRE

N.-D. D'Issoudun, Lotbinière, 12 mars 1912.

Asbestos & Cement Products Co Ltd.,
78 rue St-Pierre, Québec.

Messieurs,

Vous voulez savoir ce que je pense du Bardeau d'Amiante-Ciment? Ce que j'en pense, c'est que quand une fois on en a fait usage, on ne veut plus entendre parler de la planche de bois comme lambris extérieur. Tous les confrères qui ont vu l'église que je viens de construire et qui est recouverte de ce matériel n'ont que des éloges à m'adresser.

L'apparence extérieure est magnifique et, ce qui est mieux, c'est que ce matériel est à l'épreuve du froid et de la chaleur; malgré l'hiver très rigoureux que nous avons eu, notre Eglise a toujours été très confortable.

Au mois de janvier dernier, un incendie désastreux détruisit de fond en comble deux maisons, qui se trouvaient à quelques pieds de notre église encore en construction, communiqua le feu aux échafaudages, mais celle-ci protégée par les bardeaux d'Amiante, resta intacte. Donc, voilà ce que j'en pense.

(Signé) J.-A. ARTHUR POULIN,
Ptre., Curé.

Nous vendons tous les produits d'Amiante et de Ciment.

La Cie des Produits d'Amiante et de Ciment
78 rue St-Pierre,

Casier postal 324.

QUÉBEC.

LA COMPAGNIE CARON

Limitée

39, Rue St-Joseph, Quebec.



Chasublerie, aubes, barrettes, nappes d'autel, tentures, bannières, dais, draps mortuaires, ciboires, calices, ostensoirs, chandeliers, lampes de sanctuaire, chemins de croix, statues, bouquets, cierges, bougies, encens, huile, vin de messe.

Cloches d'églises, tapis, stores pour services funèbres, orgues, harmoniums, missels, bréviaires, livres pour bibliothèque paroissiale, chapelets, médailles, pianos, gramophones, instruments de musique pour fanfare, musique en feuilles, ameublements de bureaux, papeterie, machines à écrire "OLIVER", toiles à chassis.



UNE VISITE EST SOLLICITÉE À NOTRE MAGASIN

39, RUE SAINT-JOSEPH, - QUEBEC.

CIERGES ET VINS DE MESSE

MAISON J.-B. LASNIER PÈRE

FABRICANT DE CIERGES, BOUGIES, CHANDELLES

IMPORTATEUR DE VINS DE MESSE

La maison J.-B. Lasnier père est autorisée par Monseigneur l'Archevêque de Québec à vendre du vin de messe et des cierges pour toutes fins liturgiques.

ENTREPOT, MAGASIN ET BUREAU
RUE ST-GEORGES, LÉVIS.

TÉLÉPHONES
Bell 91
National 169

STATUES

**PRIX
BAS**

Nous avons toujours un assortiment étendu de statues religieuses.

Nous nous occupons aussi et spécialement de

DÉCORATION D'ÉGLISES.

**ALYRE PREVOST, SCULPTEUR
STATUAIRE 26, St-Stanislas, Québec.**

Casier 12

Téléphone 929

— ENTREPOT DE —

VINS DE MESSE

FOURNISSEUR DU CLERGÉ

J. BAILLARGEON

Bureau :

**64, rue St-Pierre,
QUÉBEC.**



Les nouvelles bonnes chansons de France

La Maison MAZO bien connue par ses appareils et ses vues pour les projections lumineuses, a commencé depuis de nombreuses années déjà l'édition de chants qui peuvent être accompagnés par des projections lumineuses à cause des textes qui sont toujours particulièrement expressifs et moraux.

Mais ces chansons ont dépassé de beaucoup le cadre du début, celui de la projection, et elles sont maintenant très répandues en France. Nous serions heureux de les faire connaître à nos amis du Canada et nous leur en signalerons ici quelques-unes que nous leur recommandons spécialement.

		Francs
Mère de Dieu : Hymne à la Ste Vierge,...	de PICK MERT...	Piano et Chant, prix : 1.00
Les Grands Berceaux,.....	de THÉODORE BOTREL..	" " " 1.50
La Terre Nationale,.....	" " " "	" " " 1.50
Adieu Jeannette (<i>Adieux du Bois-Chenu à Jeannette d'Arc</i>)	de THÉODORE BOTREL..	" " " 2.00
La Fileuse.....	" " " "	" " " 1.00
Les Étoiles, grand succès,....	de GEORGES FRAGEROLLE..	" " " "
Les Étoiles, jolie chanson pour jeunes filles,.....	de GEORGES FRAGEROLLE..	Piano et Chant, prix : 1.50
La Ballade à la Lune.....	" " " "	" " " 1.75
Sur le Nil, <i>chanson égyptienne</i> ..	" " " "	" " " 1.75
Qu'en pense-tu, mon Gars)	Chansons du Réveille, à critique et à enseignement, de GEORGES FRAGEROLLE..	" " " 1.75
Le Drapeau du Paysan....		
Le Moulin Enchanté.....	" " " "	" " " 1.75
La Dernière Patrie, <i>Chanson Indienne</i>	" " " "	" " " 1.75
Le Roi des Gondoliers, <i>Chanson Vénitienne</i>	de GEORGES FRAGEROLLE..	" " " 1.75
Le Sang des Aïeux.....	de JEAN FRAGEROLLE..	" " " 1.75
La Légende de St-Martin.....	" " " "	" " " 1.25
Les Trois Chérubins, <i>Légende de Noël</i> ..	" " " "	" " " 1.75
La Berceuse de La Vierge.....	" " " "	" " " 1.75
Saint Hubert d'Aquitaine, <i>air de chasse</i> "	" " " "	" " " 1.00
Dieu vous aime tant, Noël.....	GEORGES FRAGEROLLE..	" " " 1.75
Le Muletier d'Andalousie, <i>Chanson Espagnole</i>	GEORGES FRAGEROLLE..	" " " 1.00
Vains Mirages, <i>Chanson Chimérique</i>	" " " "	" " " 1.75
Jolie Dormeuse, <i>Chanson Berceuse pour Dame</i>	de JOSÉ CAEUS... Partition de	" " " 1.75
La Vieille Charrue, <i>Chanson Paysanne</i>	de JOSÉ CAEUS... " " " "	" " " 1.25
Dans nos Hameaux, <i>Chanson Paysanne</i>	de G. SAINT-SÉVAN... " " " "	" " " 1.00
Mes Blancs Moutons, <i>Chanson Paysanne</i>	de RÉNÉ LETOURNEUR... " " " "	" " " 1.25
Le Vieux Moulin, <i>Chanson Normande</i>	de RÉNÉ LETOURNEUR... " " " "	" " " 1.25
La Chanson du P'tit Marsouin, <i>Chanson Normande</i>	de GASTON PERDUCET... " " " "	" " " 1.75
	de GASTON PERDUCET... " " " "	" " " 1.75

NOUS RECOMMANDONS UN ESSAI !

Les Timbres-poste Canadiens sont acceptés en paiement.

La musique est envoyée par poste, FRANCO, mais non recommandée, si on désire la recevoir recommandée, ce qui est plus sûr, ajouter 0.25 en timbres-poste.

S'ADRESSER A

La Maison MAZO, 8, Boulevard Magenta, Paris

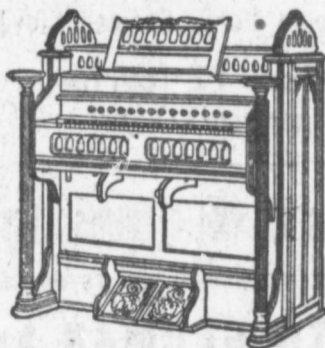
HARMONIUMS - ORGUES

A CLAVIER TRANSPOSITEUR

PRATTE



POUR
ÉGLISES,
CHAPELLES,
MAITRISES.



INDISPENSABLE
PARTOUT
OU L'ON
CHANTE



PRIX : de \$75.00 à \$280.00.

~~~~~

Outre le clavier transpositeur (indispensable pour accompagnement), ces instruments, comme richesse du son et solidité de construction, sont infiniment supérieurs aux harmoniums ordinaires du commerce.

FRAIS DE TRANSPORT A NOTRE CHARGE.

~~~~~

Nous adresserons avec plaisir notre catalogue illustré sur demande.

ANTONIO PRATTE

FABRIQUE DE PIANOS PRATTE

2502 et 2504, boulevard St-Laurent, - - MONTRÉAL.

TROIS MAGNIFIQUES CROISIÈRES

CANAL DE PANAMA, ANTILLES ET VENEZUELA

— PAR LE —

SS. "GROSSER KURFURST"

de la Compagnie North German Lloyd

14 janvier, 12 février,
19 mars 1914



GIBRALTAR, ALGER, NAPLES, GENES, EGYPTE ET LE NIL

PAR LES LUXUEUX PAQUEBOTS DE LA COMPAGNIE

NORTH GERMAN LLOYD.

Ligne directe pour Londres, Paris et Berlin

Par les magnifiques vaisseaux de la compagnie

NORTH GERMAN LLOYD

Service de table parfait - Taux raisonnables
Itinéraires agréables.

Pour livrets descriptifs, taux, listes de départs, etc.

HONE & RIVET Agence Générale
des Voyages.

9, BOULEVARD ST-LAURENT, MONTRÉAL

31, RUE BUADE, QUEBEC.

SEMAINE RELIGIEUSE

DE

QUÉBEC

ET

BULLETIN DES ŒUVRES DE L'ACTION SOCIALE [CATHOLIQUE]

SOMMAIRE

Calendrier de la semaine, 289. — Les Quarante-Heures, 289.

Partie officielle : Circulaire spéciale aux communautés religieuses du diocèse de Québec, 290.

Partie non officielle : CAUSERIE DE LA SEMAINE : Le Congrès d'Ottawa, 291. — CHRONIQUE DIOCÉSAINE : A Ste-Anne, 293 ; Bénédiction de cloches, 293 ; A Lorette, 293 ; Faits divers, 294 ; A Saint-Roch, 294. — VARIÉTÉS : Coutumes chrétiennes, 294. — LE CONGRÈS EUCHARISTIQUE DE LOURDES : Changement de date, 296. — A TRAVERS LES DIOCÈSES : Antigonish, 297 ; Chatham, 297 ; S.-Jean, 297 ; Montréal, 298 ; Prince-Albert, 298. — LITURGIE : Renovation des vœux pendant la messe, 298 ; Hymne protestant, 299 ; L'œuf n'est pas rangé parmi les liquides, 299. — LES LIVRES, 300.

Bulletin social : DOCTRINE : L'apostolat social, 301. — FAITS ET ŒUVRES : Loi des licences, 303 ; La guerre partout, 304 ; Ligue de prières, 304.

CALENDRIER DE LA SEMAINE

Dimanche, 25 janvier. — 3ème après l'Épiphanie, STE FAMILLE J. M. J. 2ème classe.
Lundi, 26. — S. POLYCARPE, év. et martyr.
Mardi, 27. — S. JEAN CHRYSOSTÔME, év. et doct.
Mercredi, 28. — S. RAYMOND DE PENNAFORT, conf.
Jeudi, 29. — S. FRANÇOIS DE SALES, év. et doct.
Vendredi, 30. — STE MARTINE, vge et mart.
Samedi, 31. — S. PIERRE NOLASQUE, conf.
Dimanche, 1er février. — 5ème après l'Épiph. Du'dim.

QUARANTE-HEURES

25 janvier, Bienville. — **27,** Couvent de S.-Thomas. — **28,** Franciscaines de Beauré. — **29,** Ste-Martine. — **31,** Couvent de Plessisville.

PARTIE OFFICIELLE

CIRCULAIRE SPÉCIALE

AUX COMMUNAUTÉS RELIGIEUSES DU DIOCÈSE DE QUÉBEC

Le 25 septembre 1913, lors de la première « Journée des Œuvres sociales catholiques », le vœu suivant fut proposé et adopté avec enthousiasme :

« Il serait désirable, dans l'opinion de ce Congrès, qu'une croisade de prières fût organisée en faveur des œuvres sociales catholiques en général et de la Presse catholique en particulier, et que cette croisade fût spécialement recommandée au zèle apostolique de nos communautés religieuses. »

Nous voulons, sans tarder davantage, mettre ce vœu à exécution. Nos œuvres d'action sociale catholique ne vivront et ne porteront leurs fruits qu'à la condition d'être bien pénétrées de l'esprit religieux et de se mouvoir dans l'élément surnaturel. Toute leur efficacité vient d'en haut. Si la force même de Dieu n'est pas en elles, les efforts de l'homme seront impuissants à les soutenir et à les propager. La prière doit donc être à la base de ces œuvres et y servir de point d'appui au travail humain. Les hommes peuvent combattre ; Dieu seul donne la victoire.

Pendant que l'armée lutte dans la plaine, il faut que de pieuses phalanges fassent l'assaut du Ciel et ajoutent la puissance de la prière à la puissance des armes.

Nous avons entièrement confiance dans la bonne volonté, la piété et le zèle ardent de nos communautés religieuses. Plusieurs fois déjà, nous avons éprouvé la vertu salutaire de leurs prières. Aussi, nous n'hésitons pas à leur confier, aujourd'hui, cette nouvelle tâche, et à leur recommander les œuvres de presse et d'action sociale catholique, que nous avons entreprises pour la gloire de Dieu et pour le salut des âmes. Toutes, nous en sommes convaincu, viendront prendre avec joie le poste d'honneur que nous leur confions, et y rivaliseront d'ardeur pour faire triompher, par la grâce de Dieu, les nobles et saintes causes que nous voulons défendre.

Voici sous quelles formes les communautés religieuses sont invitées à nous donner le secours de leurs prières :

1° Chaque matin, dans la mention des intentions aux-

quelles on offre sa journée, ajouter celle-ci : « Pour les œuvres diocésaines d'action sociale catholique ;

2° Chaque soir, réciter après la prière de communauté cette invocation : « Sacré-Cœur de Jésus, embrasez de votre amour et soutenez de votre force ceux qui travaillent à affermir et à étendre votre règne dans la société. »

3° Faire une communion par mois pour le succès des œuvres sociales catholiques du diocèse.

À toutes les communautés qui entreront dans cette ligue de prières nous accordons une indulgence de 100 jours, que tous leurs membres pourront gagner, chaque fois qu'ils accompliront l'un des actes de piété ci-dessus mentionnés.

Nous prions Dieu de bénir toutes les âmes pieuses qui vont ainsi se liguier pour la prière, et de leur rendre au centuple le bien qu'elles vont faire.

† L.-N., ARCH. DE QUÉBEC.

Archevêché de Québec,
En la fête de l'Épiphanie de Notre-Seigneur, l'an 1914.

PARTIE NON OFFICIELLE

CAUSERIE DE LA SEMAINE

LE CONGRÈS D'OTTAWA

Malgré les difficultés qui, tout en le nécessitant, menaçaient de le rendre impossible et même désastreux, le Congrès tenu, à Ottawa, la semaine dernière, par les catholiques canadiens-français de l'Ontario n'aura eu que d'heureux et bienfaisants résultats.

On pouvait redouter que les esprits des congressistes, irrités par de longues vexations et par d'étranges abandons ne perdissent de vue la modération et la prudence qui doivent toujours présider à de si importantes délibérations. On pouvait craindre que les intérêts et les passions des politiciens ne fissent du congrès le champ clos de leurs récriminations, de leurs compétitions, de leurs brigues. On pouvait encore redouter de voir une assemblée aussi nombreuse entreprendre l'examen de questions aussi com-

plexes et aussi difficiles ; exposée en outre qu'elle pouvait être aux impulsions et aux sollicitations non seulement des passions, mais aussi des suggestions les plus risquées.

Ces dangers, que l'on a entrevus, ont été évités.

La bonne volonté générale clairement évidente, la vue des périls où tout faux pas pouvait entraîner, la présence modératrice de deux évêques remplis de prudence et de sagesse, par-dessus tout, la grâce de Dieu que l'on invoqua publiquement par une messe solennelle, et par une si belle prière récitée au commencement de chaque séance du congrès ⁽¹⁾, donnèrent à cette assemblée d'éviter les écueils redoutés et de poursuivre ses travaux, pour le bien de la cause sacrée dont elle avait à sauvegarder les intérêts.

Ce fut déjà un grand bien que de se mieux connaître et de mieux se comprendre, sur les besoins et les aspirations de chaque groupe et de tous. Ce fut aussi un bien que de voir de plus près les dangers très grands auxquels pouvaient conduire une si belle cause et un si beau mouvement, les rivalités des partis et des personnes, les ambitions et les intérêts de la politique. Ces périls n'eurent pas besoin d'être étudiés dans de longs discours ; on les a vus de près et des deux côtés à la fois.

Dieu a donné à ses enfants de les éviter, après les avoir vus plus clairement. Il a donné aussi à tous, espérons-le, et à l'immense majorité, nous en sommes certains, une augmentation de courage et de sagesse, pour continuer à défendre leurs droits de pères de familles et de catholiques, pour l'avantage de l'Église et de la patrie. Tous paraissent bien pénétrés de l'obligation, rappelée par Léon XIII aux parents, de ne rien négliger pour garder le contrôle sur l'éducation de leurs enfants. Tous paraissent bien connaître leurs ennemis et leurs adversaires, ceux qui

(1) Voici cette belle prière récitée par un évêque ou un dignitaire ecclésiastique au commencement de chaque séance du Congrès :

« Dieu tout-puissant, souverain créateur de l'univers, qui avez voulu, pour votre plus grande gloire, que le genre humain fût partagé en une multitude de nations et de peuples, daignez bénir cette réunion de Canadiens français.

« Acceptez leur première pensée, comme un tribut d'hommages, pour vos bienfaits sans nombre, et répandez sur eux les grâces d'un père protecteur Amen ».

Ps. ter, Ave, Gloria, invocations aux saints protecteurs.

sont décidés à leur nuire, comme ceux qui ne veulent rien faire, ceux aussi qui veulent les aider et les encourager.

Sans repousser aucune possibilité d'améliorer leur sort, sans refuser aucune conciliation qui ne comporte pas l'abandon de leurs droits primordiaux, ils ont décidé de ne rien sacrifier de ces droits, de continuer à les affirmer, à les faire connaître, à les défendre, au prix des sacrifices qu'ils ont supportés courageusement jusqu'ici.

Ils comptent sur la générosité de leurs cœurs et sur la force de leurs volontés, ils comptent sur la justice et la beauté de leur cause, ils comptent sur leurs frères de partout, frères par la race ou par la foi, avant tout, ils comptent sur Dieu qui ne les a pas abandonnés et qui, visiblement, les a protégés dans leur récent Congrès. N'est-ce pas assez pour gagner finalement la victoire. Si Dieu est pour eux, s'ils lui restent fidèles, qui pourra leur arracher l'âme de leurs enfants ?

CHRONIQUE DIOCÉSAINÉ

A Ste-Anne

Durant l'année 1913 il y a eu au Sanctuaire de Beaupré 240,734 pèlerins et visiteurs.

Le nombre des pèlerinages organisés a été plus élevé cette année qu'en 1912, soit 152 au lieu de 145. Sur ce nombre 133 sont venus de la province de Québec, 11 des États-Unis, 7 d'Ontario et 1 d'autres provinces canadiennes. Le diocèse de Québec vient en premier lieu avec 50,989 pèlerins ; viennent ensuite Montréal et Trois-Rivières.

Le nombre des messes célébrées dans la Basilique a été de 7,300 : 1.000 messes chantées et 6,300 messes basses.

Durant l'année 206,000 communions ont aussi été distribuées.

Bénédiction de cloches

Dimanche prochain Mgr l'Archevêque fera la bénédiction de quatre nouvelles cloches destinées à l'église de St-Romuald.

A Lorette

Mgr T. G. Rouleau, Principal de l'École Normale, a donné le

sermon, dimanche dernier, à l'Ancienne Lorette et y a fait la quête annuelle au profit des orphelinats des Sœurs de la Charité de Québec.

Monseigneur a aussi prêché en faveur de cette œuvre, les dimanches précédents, à St-Jean-Baptiste, St-Roch et Jacques-Cartier.

Faits divers

Le troisième bulletin annuel de St-Louis de Courville vient d'être publié. Il nous montre l'œuvre accomplie en trois ans dans cette jeune paroisse. Voici les paroles qui servent de préface à ce bulletin : « Notre paroisse avec son organisation complète au point de vue religieux, scolaire et municipal, avec son esprit chrétien et son inlassable générosité, avec ses nombreuses et si touchantes manifestations de foi et d'amour ; c'est l'œuvre du Sacré-Cœur.

— Les autorités du Collège d'Agriculture de Ste-Anne de la Pocatière, ont eu l'heureuse idée de donner, du 12 au 17 janvier, un cours abrégé et gratuit aux cultivateurs qui ont bien voulu s'y rendre pendant ces quelques jours.

— D'après une circulaire du Secrétaire de l'Assurance Mutuelle des Fabriques, le montant des risques assumés est de \$8,443,-800.

A Saint-Roch

Le projet de construction d'une nouvelle église est en excellente voie de réalisation. Le fait que, le 21 décembre dernier, après une allocution de M. le curé Lagueux à la réunion des hommes, plus de \$27,000 ont été souscrites en moins d'une heure, montre le désir des catholiques de cette paroisse de donner à Dieu une demeure convenable. La souscription totale dépasse maintenant \$100,700, en outre d'une somme de \$30,000 que la fabrique avait en banque.

Les plans de la nouvelle église ne sont pas encore terminés, mais ils permettent déjà de se rendre compte qu'elle sera une des plus belles du diocèse.

C'est le style romain qui a été adopté.

VARIÉTÉS

COUTUMES CHRÉTIENNES

De l'enquête de la *Croix* sur les coutumes chrétiennes et coutumes païennes, nous tenons à reproduire ici la réponse suivante de M. le chanoine Poulin, curé de la Trinité, à Paris.

HABITUDES INDIVIDUELLES. — Pourquoi ne pas dire l'*Angelus*, au son de la cloche, comme cela se faisait autrefois. Je sais bien qu'on peut le dire, sans perdre les indulgences, à un autre moment, mais ne serait-ce pas mieux de le dire quand on le sonne ? C'est le beau geste du paysan dans l'*Angelus* de Millet.

Et pourquoi les dames ne porteraient-elles pas sur elles ostensiblement une croix, de préférence avec le Christ. Cela les rappellerait sans doute à la modestie de la tenue et serait une belle protestation en faveur de la croix.

Pourquoi les jeunes mères ne reprendraient-elles pas le saint usage de faire célébrer leurs *relevailles*, cérémonie si négligée maintenant par un grand nombre, et pourtant source de tant de grâces !

C'est aux dames aussi qu'il appartient de maintenir, sans aucun respect humain, la sainte coutume de faire le signe de la croix quand on voit passer un enterrement, de se signer quand on part en voyage, quand un danger se présente, etc., etc.

COUTUMES DE LA FAMILLE. — Ah ! surtout, la prière en famille, *par le père* lui-même, au moins le soir, et quand on le peut, une courte lecture de l'Évangile ou de la vie des saints.

Puis le *Benedicite* dit *par le père*, avant les repas, à voix haute et de même les *grâces* après le repas.

Prenons garde, le *Benedicite* tend à disparaître même dans certains milieux chrétiens. La preuve en est que *lorsqu'on invite le prêtre, on oublie maintenant, trop souvent, de lui demander de bénir la table.*

A-t-on conservé partout le saint usage de faire une croix sur les pains avant de les entamer ?

Fait-on bénir son nouvel appartement, sa nouvelle maison, son usine, etc. ? Le rituel a pourtant prévu ces bénédictions.

Et pourquoi tant de nos chrétiens enfiévrés d'affaires ou même d'œuvres, négligent-ils d'assister aux offices des Rogations, pour attirer la bénédiction de Dieu sur la terre ?

Pense-t-on, autant qu'autrefois, à consacrer les petits enfants à la très sainte Vierge ? Cette coutume, ça et là, se perd. Pense-t-on, en famille, aux anniversaires des baptêmes ? Fait-on encore, comme jadis, célébrer un service pour l'anniversaire des défunts ?

Le crucifix est-il, au salon, à la place d'honneur ?

HABITUDES PAROISSIALES. — Que faire pour réagir contre la détestable habitude qu'ont les hommes, dans certains pays, de sortir pendant le sermon ou de rester dehors pendant les convois ?

Pourquoi tant de nos amis chrétiens négligent-ils d'assister aux offices du dimanche et se contentent-ils d'une messe basse. Est-on fidèle, comme autrefois, à *offrir le pain bénit* de temps à autre ?

A-t-on soin, comme jadis, de faire bénir un cierge le jour de la Chandeleur et de le conserver religieusement au logis avec le rameau béni de Pâques fleuries et avec le flacon d'eau bénite dont on doit renouveler la provision chaque année et de préférence le Samedi-Saint à la sacristie de la paroisse ?

Pourrait-on s'imposer la nécessaire pénitence de ne plus parler haut à l'église aux cérémonies des mariages ? etc., etc.

Voilà, Monsieur le directeur, une rapide cueillette, mais que l'on pourrait aisément continuer et compléter jusqu'à en faire un volume.

Veuillez agréer, etc.

L. POULIN.

LE CONGRÈS EUCHARISTIQUE DE LOURDES

CHANGEMENT DE DATE

Sur la demande de Mgr l'évêque de Tarbes et de M. le Maire de Lourdes il a été décidé par le Comité permanent que le Congrès se tiendra en *juillet* et non en *septembre*, comme on l'avait d'abord annoncé.

Dans une petite ville de 8000 âmes, comme Lourdes, quels que soient le grand nombre et l'importance des installations à l'usage des étrangers, la question du logement pour les foules qu'elle verra cet été est tout un problème. C'est pour le résoudre, au moins en partie, que le Comité permanent des Congrès a fait parvenir à tous les Hôteliers et Logeurs de Lourdes, une circulaire demandant à chacun d'eux la quantité de chambres dont ils disposent, le nombre de personnes qu'ils peuvent recevoir. Le nombre total des cartes de congressistes que le Comité veut mettre à la disposition de chaque diocèse doit être en rapport avec le nombre total des personnes que les Hôteliers et les habitants pourront recevoir, car on désire, avant tout, assurer le logement et la nourriture aux Congressistes des pays éloignés. La circulaire demande encore aux Hôteliers de n'exiger en cette circonstance que les prix qu'ils pratiquent à l'époque du Pèlerinage national.

D'autre part le même Comité permanent demande à tous les Congressistes étrangers de lui faire arriver avant le 30 avril 1914, en même temps que leur adhésion, le montant de leurs frais de séjour à Lourdes. De la sorte, à leur arrivée, ils seront sûrs d'avoir leur gîte retenu d'avance.

Après cette date, les Hôteliers et Logeurs pourront disposer librement pour le temps du Congrès de toute chambre non encore retenue.

A TRAVERS LES DIOCÈSES

Antigonish. — Mgr l'évêque d'Antigonish vient d'élever le Rév. M. Daniel-J. McIntosh, curé de Baddeck, au poste de Vicaire Général du diocèse. Mgr McIntosh est originaire du comté d'Antigonish. Il a fait ses études au collège S.-François-Xavier et au grand séminaire de Québec. Il est prêtre depuis 1873.

Chatham. — «A la demande des paroissiens du nord de la paroisse de Rogersville, Mgr Barry, évêque de Chatham, a approuvé la construction d'une nouvelle église dans cette partie de la grande paroisse de Rogersville. Mgr Richard en a fait l'annonce, dimanche dernier. Ce sera la quatrième érigée dans cette colonie relativement jeune.

« La colonisation, sans encouragement et malgré des obstacles variés, a fait des merveilles depuis un quart de siècle en Acadie. Que ne ferait-elle pas pour l'Église et l'État si elle recevait l'encouragement qu'elle mérite. » — *L'Évangéline*.

St-Jean. — S. G. Mgr Leblanc, évêque de Saint-Jean, vient de constituer les différents conseils qui l'assistent dans l'administration et la direction de son diocèse. Le nouveau Chancelier est M. l'abbé W.-M. Duke. Dans la liste des Consultants nous relevons les noms de MM. les abbés Béliveau, curé de Grand-Digue, Leblanc, curé de Shédiac, et Cormier, curé de l'Aboujagane. MM. les abbés Léger, curé de S.-Louis, et Robichaud, curé de S.-Anselme, sont nommés Examineurs prosynodaux, pendant que Mgr Hébert, curé de Bouctouche, M. l'abbé Béliveau et le R. P. Roy, curé de Memramcook, deviennent présidents de conférences. Curés consultants : le R. P. Roy et M. l'abbé Archevêque, curé de Cocagne. Comité de vigilance : Mgr Hébert, le R. P. Lecavalier, supérieur de Memramcook, et M. l'abbé Bourgeois. Il y a pour chacun de ces conseils, autant de prêtres de langue anglaise que de prêtres acadiens.

— Le collège S.-Joseph de Memramcook prépare pour les 23, 24 et 25 juin prochains les fêtes de ses noces d'or. L'annonce de ces fêtes a provoqué chez les anciens élèves un magnifique enthousiasme. Un comité général d'organisation s'est constitué. NN. SS. Casey, archevêque de Vancouver, O'Reilly, évêque d'Orégon, Leblanc, évêque de S.-Jean, O'Leary, évêque de Charlottetown, en sont les présidents d'honneur. Vice-présidents d'honneur : Mgr Chapman, de S.-Jean, Mgr Hébert, de Bouctouche, M. le sénateur Pascal Poirier, de Shédiac. Le R. P. Lecavalier, président, M. le juge P.-A. Landry, vice-président, les RR. PP. Mondou et McBride, secrétaires, le R. P. Guertin, trésorier sont à la tête d'un Comité Général nombreux. Des comités régionaux se sont déjà constitués, dont l'un à Québec sous la présidence de M. D.-O. Lespérance, député de Montmagny.

Montréal. — Après le *Semeur* nous devons signaler ici le bel éloge que Mgr l'Archevêque de Montréal vient d'accorder à l'Association Catholique de la Jeunesse Canadienne-Française, « cette association, dit Sa Grandeur, que j'ai eu tant de bonheur à bénir à son berceau, qui s'est magnifiquement développée dans nos divers diocèses, qui compte déjà à son crédit bien des gestes nobles et courageux, et sur laquelle nous savons pouvoir compter dans toutes les causes où la doctrine, la morale et le vrai patriotisme se trouvent intéressés. »

Prince-Albert. — *Le Patriote de l'Ouest*, l'organe des populations de langue française de la Saskatchewan, ne peut évidemment se plaindre de n'avoir pas l'encouragement et l'appui des évêques de l'Ouest. Voici que six bénédictions épiscopales viennent, d'un parfait accord, de descendre sur sa tête. Mgr Pascal, évêque de Prince-Albert, écrit, de la lointaine Louisiane, où il est en repos, au R. P. Auclair, O. M. I., rédacteur de l'intrépide *Patriote* ; « . . . Avec votre nouvelle installation, et le personnel capable qui le dirige, je ne vois pas ce qui pourrait retarder la marche en avant de notre cher *Patriote* abrité sous la triple bannière. La chose essentielle est de ne pas regarder en arrière ou se décourager ; franchissons à pieds joints les quelques obstacles qui peuvent survenir plutôt que de nous arrêter à les discuter pour les ôter du chemin. Faisons toujours de notre mieux pour perfectionner notre petit journal, implorant sans cesse la bénédiction de Dieu, car nous ne devons jamais perdre de vue le grand et premier objet du journal : qui est de faire l'œuvre de Dieu parmi nos chères ouailles, prendre en main et défendre avec raison et justice leurs intérêts matériels, mais surtout pousser en avant autant que possible, les intérêts de leur salut éternel. Que notre journal soit une prédication efficace pour tous nos fidèles, et puissent-ils tous voir à travers les lignes du *Patriote*, notre intention franche, sincère et impartiale de les amener tous sans exception aux pieds de Jésus-Christ, selon la devise de notre grand Pontife Pie X : *Instaurare omnia in Christo.* » — Et Mgr l'archevêque de S.-Boniface : « Je vous (R. P. Auclair) bénis de grand cœur ainsi que votre vaillant *Patriote*, de la bénédiction de Jacob, *de rore caeli et de pinguedine terra.* Mgr l'archevêque d'Edmonton, Mgr l'évêque de Régina, Mgr Charlebois, vicaire apostolique du Keewatin, et Mgr Béliveau ont aussi pris part à ce concert de bénédictions, d'éloges et de vœux.

LITURGIE

RÉNOVATION DES VŒUX PENDANT LA MESSE

Voici la manière dont les religieux et religieuses doivent prononcer ou renouveler leurs vœux, si la cérémonie a lieu pendant la messe avant la communion.

La Sacrée Congrégation des Rites, pour faire disparaître

toute équivoque et établir l'uniformité, a formulé le décret général suivant, que le Saint-Père a approuvé le 27 août 1894, après avoir abrogé toutes dispositions contraires :

« Le célébrant, qui va recevoir la prestation des vœux, après avoir pris les Saintes Espèces, et avoir prononcé, après le *Confiteor*, la formule qu'il est d'usage de réciter avant la communion des fidèles, se tourne, en tenant la Sainte Hostie entre ses doigts vers les religieux qui font profession. Ceux-ci, l'un après l'autre, lisent à haute voix leur formule de profession, et chacun d'eux, dès qu'il a terminé sa lecture, reçoit la Sainte Eucharistie.

« Pour la rénovation des vœux, le célébrant tourné vers l'autel attend jusqu'à ce que ceux qui les renouvellent aient achevé de lire la formule des vœux. A moins de n'être qu'en petit nombre, ils réciteront tous ensemble, sous la direction de l'un d'entre eux, la formule de rénovation, et après cela, en suivant leur rang, ils recevront la Sainte Communion.

Un autre décret de la Sacrée Congrégation des Rites, en date du 5 juin 1896; déclare le décret ci-dessus obligatoire pour toutes les congrégations religieuses de l'un et de l'autre sexe, où les vœux se prononcent ou se renouvellent pendant la messe.

HYMNE PROTESTANT

En novembre dernier, on nous a demandé s'il était convenable d'introduire la coutume de jouer sur l'orgue de nos églises l'air de l'hymne protestant *Nearer My God to Thee*, ou de chanter sur cet air quelque motet du Saint Sacrement ou pour les morts. — Nous avons répondu que ce chant en lui-même n'est pas une expression confessionnelle, qu'il ne demande que la croyance et la confiance en Dieu, et que c'était du spiritualisme dogmatique. — On voudrait quelque chose de plus précis. — « Il n'est pas convenable d'introduire la coutume en question. » Ce sont les propres paroles dont s'est servi Mgr l'Archevêque de Québec, en s'adressant à ses prêtres, lors de la retraite ecclésiastique, il y a deux ans. — A plus forte raison serait-il déplacé, pour le moins, de chanter dans nos églises *Nearer My God to Thee* ou une traduction littérale de cet hymne, surtout si le Saint Sacrement est exposé. — Il ne suffit pas qu'un chant d'église ait un côté édifiant; il faut qu'il soit imprégné de l'esprit de la liturgie catholique et approuvé par l'Église.

L'ŒUF N'EST PAS RANGÉ PARMİ LES LIQUIDES

Q. — Aux malades non moribonds il est permis de communier, *servatis servandis*, après avoir pris une nourriture liquide. Les œufs non cuits sont une nourriture liquide. On ne les voit cependant jamais dans l'énumération des nourritures liquides permises. Sont-ils permis?

R. — On mange un œuf, on ne le boit pas. Sur quoi vous pourriez nous répliquer qu'on ne dit pas : boire de l'huile, mais : huile à manger. Affaire d'usage, assez conventionnelle, en somme. Laissons ces chinoiseries du langage, qui ne font rien à l'affaire.

L'œuf est un aliment, le plus substantiel et complet des aliments. De plus, sa consistance est colloïdale, non liquide proprement dite. Un peu de chaleur en fait une substance solide. Il est, en matière d'abstinence quadragésimale, l'objet de prohibitions spéciales. Pour toutes ces raisons, auxquelles il faut ajouter le sens populaire commun, l'œuf n'est pas rangé parmi les liquides, les choses qu'on boit. Rome consultée serait, croyons-nous, pleinement de cet avis. Il faut s'y tenir.

L'Ami du Clergé.

LES LIVRES

Alfred BERNARD. *Epis de Bon Grain*. Paris (G. Beauchesne, 117, rue de Rennes), 1913, in-16 couronne, 117 pages, 1 fr. 50.

Ce livre qui résume les enseignements de la doctrine catholique non seulement sur la foi, mais encore sur la vie chrétienne, se recommande par un accent de sincérité qui ne manquera pas de faire une vive impression sur le lecteur. Nous ne pouvons mieux faire que de reproduire l'approbation très autorisée de Mgr Villard, évêque d'Autun :

« Vous m'avez lu, dans une amicale intimité, les pages que vous publiez aujourd'hui. Je les ai écoutées avec attention ; elles m'ont paru sérieusement méditées, et surtout vécues... Vous avez voulu faire l'inventaire de vos convictions religieuses ; vous les avez exprimées clairement, en toute intégrité de conscience... Vous avez parlé votre Foi, afin d'éveiller des échos en des âmes qui, n'eussent-elles encore que des vellétés d'écouter Dieu, vous devront d'être mieux disposées à ouvrir pleinement leur cœur au Verbe : *Credidi, propter quod locutus sum*. Ce témoignage rendu par vous à la Vérité a un double prix : au regard de Dieu, qui récompensera votre zèle d'apôtre ; vis-à-vis de vos lecteurs, qui, plus volontiers, croiront et surtout désireront le Christ Jésus... »

C'est bien là l'effet que produiront ces pages : infuser dans les âmes la foi intégrale et le véritable esprit chrétien.

BULLETIN SOCIAL

DOCTRINE

L'APOSTOLAT SOCIAL

Notre Seigneur est venu apporter le feu sur la terre : *ignem veni mittere in terram*. Et son désir, sa volonté, c'est que ce feu s'embrase tous les jours davantage : *quid volo nisi ut accendantur* ?

Voilà l'unique foyer de tout apostolat véritable. La flamme jaillit du Cœur divin. Quiconque allume son cœur à cette flamme et le garde en contact avec ce chaud foyer est apôtre.

Qu'est-ce à dire, sinon que l'apostolat est essentiellement la pratique de la charité ?

C'est d'abord l'amour de Dieu. Seulement, il ne s'agit pas ici de cet amour languissant, de cette flamme sans ardeur, qui s'affaisse sur elle-même, et qui menace de s'éteindre au moindre souffle. Il faut un feu bien nourri, bien attisé, qui monte et qui rayonne. Un cœur d'apôtre, c'est un cœur qui est à Dieu par toute sa puissance d'aimer, un cœur où Dieu règne et commande en maître absolu.

D'un cœur qui aime Dieu avec cette plénitude la charité pour le prochain jaillit comme de sa source et s'épanche en flots bienfaisants sur tous les besoins qui la réclament, sur toutes les misères qui la sollicitent.

Il faut aimer pour faire du bien. Avant d'aller chercher dans les livres de profondes théories sur les maux de la société et sur les remèdes qu'il convient d'y apporter, ouvrez bien les yeux sur cette société ; regardez attentivement les vices qui la rongent, les misères dont elle souffre ; penchez-vous un peu sur tous les blessés ; écoutez les plaintes, les griefs, les appels qui montent du champ de bataille où gisent les faibles et les vaincus. Puis, mettez la main sur votre cœur. S'il bat plus vite ; si la douce et sainte compassion l'émeut ; si vous sentez s'y agiter les nobles désirs, les généreux vouloirs ; si de ce cœur qui sent, qui com-

prend et qui veut, vous entendez monter jusqu'à vos lèvres la parole divine : « j'ai pitié de la foule » ; vous pouvez vous mettre à l'œuvre. La flamme est en vous ; vous serez un apôtre.

* * *

La vraie charité pousse à l'action. Dans les œuvres sociales l'action est pénible, et il faut qu'elle soit constante. Ne comptez ni sur la reconnaissance ni sur le succès. Il s'agit d'un travail de longue haleine, où les résultats sont généralement tardifs. Il est rare que le semeur voie pousser la semence, plus rare encore qu'il la voie mûrir. Quant à la récolter, c'est une joie sur laquelle il ne doit pas compter.

Il faut donc à l'Apôtre social une *persévérance* inaccessible au découragement. Qu'il ne se fasse pas illusion sur les enthousiasmes du début, et qu'il soit capable de subir sans broncher l'épreuve des défaillances et des abandons qui feront le vide autour de sa personne et de son œuvre.

Tout marche bien d'abord. Les dévouements s'empressent, les promesses affluent, les cotisations rentrent, les premières réunions sont nombreuses, animées, intéressantes, et font naître des espoirs magnifiques.

Puis, le mercure descend dans ces baromètres trop variables que sont les hommes. On se lasse ; on trouve des prétextes pour venir moins souvent aux réunions, en attendant qu'on se désintéresse tout à fait et qu'on ne fasse plus acte de présence. Les promesses... restent des promesses ; les cotisations s'en vont aux oubliettes ; tous les appuis se dérobent, et l'œuvre chancelle dans le vide.

Combien d'œuvres se sont ainsi écroulées, sans bruit, dans l'indifférence complète de ceux-là mêmes qui avaient mené grand tapage autour de leur berceau. Mortes de froid ! C'est le verdict qui convient à toutes ces œuvres défuntées.

* * *

Seul un dévouement inlassable peut tenir debout et vivante une œuvre sociale. L'apôtre doit mettre sa volonté au-dessus de toutes les indifférences et la fortifier contre toutes les hostilités.

S'il lui faut fréquenter les milieux populaires, il doit s'attendre à des méfiances outrageantes et à des attaques grossières. Aussi, pour mener à terme son généreux effort, pour accomplir sans défaillance sa noble mission, il doit faire preuve d'un parfait *désintéressement*.

Le désintéressement semble devoir être facile à quiconque se met dans les œuvres pour faire du bien. Et pourtant, prenons y garde. S'oublier toujours pour ne penser qu'aux autres ; se consacrer à une œuvre sans aucune arrière-pensée d'amour-propre, d'ambition, uniquement pour aimer son prochain comme soi-même pour l'amour de Dieu : cela suppose une grandeur d'âme, une hauteur de pensée et une pureté de cœur, qui ne sont pas une monnaie très courante parmi les hommes.

Joseph de Maistre a écrit quelque part : « Otons de nos vertus ce que nous devons au tempérament, à l'honneur, à l'opinion, à l'orgueil et aux circonstances, que nous reste-t-il ? Hélas ! hier peu de chose. »

Pour résumer et finir, disons que l'apostolat social est un fruit de la charité divine, et que, pour être efficace, il doit appuyer son action sur un courage persévérant et un désintéressement complet. Voilà pourquoi, sans doute, les ouvriers manquent souvent aux abondantes moissons qui blanchissent.

FAITS ET ŒUVRES

LOI DES LICENCES

Les amendements à la loi des licences iront bientôt recevoir le *placet* du Conseil Législatif. Il est peu probable que ces messieurs y fassent de grosses modifications.

Le droit d'opposition a été maintenu pratiquement, et les citoyens de Québec et de Montréal ne subiront pas l'humiliation dont on les avait menacés. Il convient de féliciter nos ligues anti-alcooliques de l'attitude très énergique qu'elles ont prise, et qui a sauvé la situation. Nous ne voulons pas non plus refuser au gouvernement, et particulièrement au premier ministre, les éloges qu'ils méritent pour s'être rendus de bonne grâce aux suggestions et aux prières des amis de la tempérance.

En somme, il y a lieu de se réjouir de ce qui vient d'être fait.

La perfection n'est pas de ce monde — pas même du monde politique ! Mais c'est la marche en avant qui s'accroît. La nouvelle législation fraye une route plus facile aux triomphes futurs de notre chère Croix Noire. Rendons-en grâces à Dieu et aux hommes !

LA GUERRE PARTOUT

La France se débat, elle aussi, pour échapper à l'emprise de l'alcool. On a inauguré, samedi dernier, à Nancy, une campagne formidable, qui a pour but de forcer le gouvernement à diminuer le nombre des débits de boisson. Plus de 222,000 femmes ont déjà signé une pétition en ce sens, qui vient d'être présentée à la Chambre des députés. Plusieurs chefs politiques sont en faveur de cette croisade, qui sera menée vigoureusement à travers le pays tout entier.

LIGUE DE PRIÈRES

Nous attirons l'attention de nos lecteurs sur le document qui est publié, aujourd'hui, dans la partie officielle. Les œuvres d'action sociale catholique prennent une place de plus en plus grande dans les préoccupations de l'autorité religieuse, et s'imposent avec une force croissante à l'attention et à l'activité du clergé. Il faut agir. L'enfer veille et travaille. Nous le voyons étendre tous les jours son champ d'action et perfectionner ses engins de guerre. Soyons, au moins, aussi éveillés, aussi ingénieux, aussi actifs que lui.

Et surtout, sachons utiliser des ressources qu'il n'a pas, celles de la grâce. Mettons de notre côté Celui qui donne toutes les victoires, le Dieu des armées. La prière constitue le plus fort appoint des entreprises catholiques. Mgr l'Archevêque veut que nos œuvres ne manquent pas de cette force. Voilà pourquoi il a voulu dresser en ligne de bataille l'armée des priants.

Ce nous sera un réconfort, parmi les combats, de songer à cette milice suppliante, qui attirera sur nos bras et nos cœurs la protection qui les rendra victorieux de l'enfer. Nous demandons au clergé de s'unir aux communautés religieuses, afin d'accroître cette puissance de la prière et de multiplier les chances de succès.

LES
PRÉVOYANTS DU CANADA

ASSURANCE FONDS DE PENSION

CAPITAL AUTORISÉ - \$500,000.00.

Actif. du Fonds de Pension le
30 septembre 1913 - \$385,034.72

Progression de la Compagnie jusqu'au 30 Sept. 1913

	SECTIONS	SOCIÉTAIRES [Actifs]	PENS.ONS	ACTIF
1909	45	1,880	5,205	\$ 16,461.94
1910	149	8,540	19,269	72,217.94
1911	224	14,228	30,910	170,670.80
1912	294	19,326	39,211	284,355.82
30 sept. 1913	338	23,189	45,007	385,034.72

Continuez cette progression pendant vingt ans, vous aurez une idée des sommes énormes dont disposeront **Les Prévoyants du Canada**, lorsque le temps de payer les rentes sera venu.

ANTONI LESAGE,

Gérant-Général.

Bureau Chef : EDIFICE "DOMINION"
126, ST-PIERRE, QUÉBEC.

INSTALLATION
d'éclairage à l'électricité

ACCESSOIRES
et appareils électriques
de tous genres

Prix les plus bas

Coulet & Bélanger

Ingénieurs-Électriciens

82 rue de la Couronne

QUÉBEC

COMPAGNIE CHINIC QUEBEC

ANCIENNE MAISON MÉTHOT FONDÉE EN 1808

MARCHANDS QUINCAILLIERS EN GROS ET
EN DÉTAIL

FOURNISSEURS ORDINAIRES

DU CLERGÉ, DES FABRIQUES,
DES INSTITUTIONS RELIGIEUSES
ET DES MAISONS D'ÉDUCATION

BON MARCHÉ EXCEPTIONNEL UN SEUL PRIX



SI LE PUBLIC CONNAISSAIT les
grands avantages des **VERRES TORIQUES**
sur les autres verres à lunettes ordinaires
personne n'achèterait plus que des **VERRES
TORIQUES**. Le foyer de ces verres est
presque illimité tandis que dans les verres
ordinairement vendus il n'existe guère que
dans une partie fort limitée du centre.
C'est le verre que tous les vrais oculistes
prescrivent parce que c'est vraiment le seul
qui donne **ENTIERE SATISFACTION**.

P. C. Lacasse
OPTICIEN ET OPTOMÉTRISTE
40, RUE DE LA FABRIQUE

FONDÉE AU CANADA EN 1885.

F. CERNICHIARO & FRÈRE

Doreurs, Argenteurs et Nickeleurs sur articles métalliques.

51, RUE SOUS-LE-FORT, (près de l'ascenseur)
QUÉBEC.

Fabrication et réparation de vases sacrés de toutes descriptions, de chandeliers et autres bronzes d'églises, de coutellerie et argenterie de table.—Ciselure artistique.—Dorure, argenture et nickelure sur métal.—Soudures en or et en argent.—Vente et échange d'orfèvrerie et bronzes d'église.—Spécialité de vernis inaltérable pour bronze.

AUX COMMUNAUTÉS ET AUX FABRIQUES

FABRICATION ET
VENTE de CIERGES
fabriqués suivant les
règlements diocésains.



JOS. LASNIER, Longueuil, P. Q.

EMILE JACOT

MONTRES ET HORLOGES DE PRÉCISION

TRAVAIL TRÈS SOIGNÉ EN TOUS GENRES

OPTIQUE SCIENTIFIQUE

LUNETTES OU LORGNONS
pour tous les cas d'Amétropie.

95, rue Saint-Joseph, - - QUÉBEC

J. E. LIVERNOIS LIMITÉE

IMPORTATEURS EN GROS

Produits Chimiques, Remèdes Brevetés, Parfums, Etc.

RUE SAINT-JEAN, - - - - - QUÉBEC, CAN.

Bureau : 82, rue St-Pierre. Téléphone 263. Résidence : 15, rue Ste-Julie.

CHARLES GAGNON, AGENT ET COURTIER
D'ASSURANCES.

FEU — VIE — ACCIDENTS — MARINE, Etc.

LOUIS VEUILLOT

Correspondance. 8 vols in-8...	12.00	Les Coulevres. 1 vol. in-12..	0.50
Cà et Là. 2 vols in-12.....	2.00	Vie de la Mère Anne-Séraphi-	
Le Parfum de Rome. 2 vols		ne Boulier. 1 volume in-12..	0.50
in-12.....	1.75	L'Honnête Femme. Préface	
Les Odeurs de Paris. 1 vol.		de Jules Lemaitre. 1 vol. in-12	0.85
in-12.....	1.00	Cara. Poème. in-12 carré.....	1.00
Les Livres - Penseurs. 1 vol.		Agnès de Lovens. 1 v. in-8 ill..	0.40
in-12.....	0.85	Rome et Lorette. 1 v. in-8 ill..	0.40
Historiettes et Fantaisies. 1 v.	0.85	Les Pèlerinages de la Suisse.	
La Vie de Notre Seigneur Jé-		1 volume in-8 illustré.....	0.40
sus-Christ, 1 volume.....	1.00	Derniers Mélanges (1872-1877).	
La Guerre et l'homme de		4 vols. in-8, \$6.00. Chaque	
Guerre. 1 volume.....	0.85	volume se vend séparément..	1.50
Le Droit du Seigneur au		Lettres à Mlle Charlotte de	
Moyen-Âge. 1 volume.....	0.85	Grammont. 1 volume in-12.	0.85
Corbin et d'Aubecourt. 1 vo-		Pages choisies. Avec introduc-	
lume in-12.....	0.50	tion, critique d'Antoine Al-	
Le même, édition illustrée....	0.25	balat. 1 volume.....	0.85

J.-P. GARNEAU

LIBRAIRE-ÉDITEUR ET MARCHAND
D'ORNEMENTS D'ÉGLISE ————○

47, rue Buade, - - - - - QUEBEC.

LA CIE J.-A. LANGLAIS & FILS

LIBRAIRES - ÉDITEURS - IMPORTATEURS

GROS ET DÉTAIL

177, RUE SAINT-JOSEPH, - - QUEBEC.

Éditeurs des livres de plain-chant :

Graduel et Vespéral, Paroissien Noté, Extrait du paroissien noté, Ordre des sépultures. Ces livres sont publiés avec l'autorisation de S. G. Mgr l'Archevêque de Québec.

Agents généraux pour le Canada, des cloches françaises HAVARD.
GARANTIE DE SATISFACTION.

Articles religieux : Statuettes, Encens, Huile de huit jours, Livres de prières.
Livres de prix.

Spécialités :—Fournitures d'écoles, Mobilier scolaire, Tableaux de musée
scolaire, etc., etc.

Catalogue illustré, adressé sur demande.

MAISON FONDÉE EN 1862

O. PICARD & FILS

Pose d'Appareils Hygiéniques les plus perfectionnés et les plus modernes dans les édifices publics et les maisons privées.

VENTILATION : UNE SPÉCIALITÉ.

Fournaies à Air Chaud, à Eau Chaude et à Vapeur.

QUÉBEC

PICARD & DUQUET

HORLOGERS ET BIJOUTIERS

36, rue St-Jean, - - - - - QUÉBEC

MONTRES, HORLOGES et BIJOUX de TOUTES SORTES

Réparations de Montres, Horloges. Ouvrage garanti.

SPÉCIALITÉ : MÉDAILLES ET INSIGNES POUR SOCIÉTÉS.

RÉPARATIONS DE VASES SACRÉS, ETC.

Pour ÉGLISES, CHAPELLES, COMMUNAUTÉS

Nous avons un assortiment complet d'HARMONIUMS-ORGUES, des instruments de grande renommée et vendus avec les meilleures garanties.

**MESSIEURS LES MEMBRES
DU CLERGÉ**

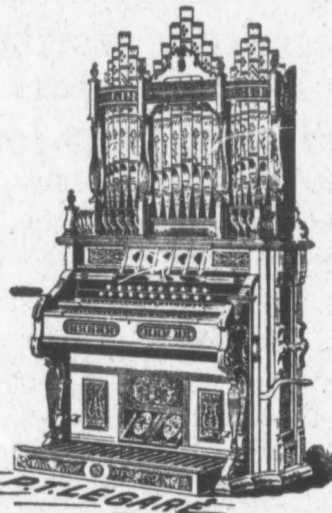
sont spécialement invités à nous faire visite ou à nous écrire pour achat de pianos, harmoniums, orgues.

Nos prix et conditions comme nos instruments de musique vous conviendront.

Catalogues et prix sur demande.

P. T. LEGARÉ LTÉE.

273-287, RUE ST-PAUL—QUÉBEC





La Compagnie Gauthier & Frère
 INCORPORÉE
PEINTRES - DECORATEURS

Vient d'ouvrir une très importante fabrique de verre plombé, verrières (vitraux peints), pour églises et maisons privées.

Cette fabrique, qui est la mieux outillée du pays est sous la direction d'un artiste de haute renommée, qui est bien secondé par d'habiles ouvriers.

La Compagnie Gauthier & Frère a obtenu la médaille d'or à la dernière Exposition Provinciale comme l'atteste la vignette ci-haut.

Deux importants contrats pour verrières sont en voie d'exécution, un pour l'église de Beauport, et l'autre à l'église Notre-Dame de Lourdes, pour le compte des RR. PP. Oblats de St-Sauveur, Québec.

Estimé et croquis fournis sur demande.

La maison Gauthier & Frère, la plus ancienne du genre dans la Province de Québec, établie en 1868, a décoré plus de 200 églises dans les différentes provinces du Dominion.

Spécialités: Peinture à fresque, décoration d'églises, dorure, encadrements de tous genres, pour chemins de Croix, peintures à l'huile, etc., etc.

MANUFACTURE DE MIROIRS — ATELIERS DE BIZEAUTAGE, etc.

Ouvrage fait avec soin et garantie de satisfaction.

La Compagnie Gauthier & Frère, Incorporée
 Tél. 2300 295, RUE ST-JOSEPH, QUÉBEC

LA CAISSE D'ÉCONOMIE DE NOTRE-DAME DE QUEBEC

BANQUE D'ÉPARGNES
Fondée en 1848

BUREAU PRINCIPAL
Haute-Ville, Quebec, No 21, rue St-Jean.

SUCCURSALES A QUEBEC :

ST-ROCH, coin des rues St-Joseph et du Pont.

ST-SAUVEUR, No 801 rue St-Valier.

ST-JEAN-BAPTISTE, No 479 rue St-Jean.

BASSE-VILLE, No 53, rue St-Pierre.

LIMOILLOU, Boulevard St-Charles.

SUCCURSALES A LEVIS :

RUE COMMERCIALE, No 103, (au bas de la côte).

RUE EDEN, No 20, (sur la côte).

SONT OUVERTES LES SAMEDIS ET LUNDIS SOIRS, de 7 à 8.30 hres,
les succursales suivantes : ST-ROCH, ST-SAUVEUR, ST-JEAN-
BAPTISTE, LIMOILLOU et LEVIS RUE EDEN.

BANQUES À DOMICILE

Ne pas oublier que la CAISSE D'ÉCONOMIE offre aux familles de petites BANQUES en métal que l'on garde chez soi et dans lesquelles les parents et enfants peuvent placer leur petites économies qui sont ensuite, sur demande, entrées dans un livret que la Caisse leur fournit et sur lesquelles il est payé un intérêt.

COFFRETS DE SURETÉ

COFFRETS DE SURETÉ à louer au BUREAU PRINCIPAL et à la SUCCURSALE DE ST-ROCH, pour la garde de débentures, documents importants, bijoux et autres valeurs.

LA CAISSE D'ÉCONOMIE, en raison même de sa charte et de la nature de ces opérations, offre à ses déposants des garanties exceptionnelles